

Herbe à la puce

Nom scientifique

Toxicodendron radicans, désigné parfois sous son ancienne appellation de *Rhus radicans*

Noms communs

Sumac vénéneux, sumac grimpant

Nom anglais

Poison ivy

Famille

Anacardiacees

L'herbe à la puce appartient à la même famille que l'anacardier, le pistachier et le manguier. Des quatre espèces de la famille des Anacardiacees retrouvées au Québec, trois causent des irritations (herbe à la puce, sumac à vernis, sumac aromatique). La quatrième, le sumac vinaigrier, est un arbuste coloré en automne, qui ne cause aucune inflammation.

Les problèmes qu'elle cause et leur origine ...

L'herbe à la puce cause une douloureuse inflammation de la peau appelée dermatite à *Rhus* ou empoisonnement à l'herbe à la puce qui apparaît généralement de 24 à 48 heures après le contact avec la substance toxique contenue dans la plante, l'urushiol. Des cloques se forment fréquemment sur les parties atteintes qui sont affectées par une vive démangeaison. Les symptômes disparaissent normalement en moins de 7 à 10 jours.

L'urushiol est un allergène puissant, comme le pollen de l'herbe à poux ou la salive de chat. Ce composé est rapidement absorbé par les cellules de la peau, en moins de 5 minutes suivant le contact. Les cas les plus graves de dermatite affectent les régions du corps recouvertes d'une peau mince. Les endroits protégés par une peau épaisse ou une forte pilosité sont peu ou pas du tout affectés.



MAPAQ – photo : Bernard Drouin



Sumac vinaigrier
Source : Ginette M. Champoux,
© Le Québec en images, CCDMD

L'inflammation de la peau est le résultat de la réponse immunitaire du corps humain aux cellules contaminées. La dermatite n'est donc pas transmise à un autre individu par le contact des plaies, sauf si l'urushiol est encore présent sur la surface de la peau. Un grand nombre d'animaux et d'oiseaux sont complètement insensibles, parce que leur système immunitaire est différent de celui des humains.

L'urushiol est contenu seulement dans la résine sécrétée par les canaux résinifères des racines, des tiges, des feuilles et des fruits de l'herbe à la puce. Toutefois, ce composé toxique ne se retrouve pas dans le pollen de la plante. L'exposition à l'urushiol se produit par contact avec la résine qui est libérée lorsque la plante est abîmée. Le contact avec une plante intacte ne produit pas de symptômes. Toutefois, l'épiderme des feuilles est très fragile et une friction relativement mineure sur celles-ci, par exemple un fort vent ou une blessure causée par un insecte, peut abîmer leur épiderme et

libérer la résine. De plus, les probabilités de contracter une dermatite à *Rhus* sont plus élevées au printemps et au début de l'été, lorsque les feuilles sont tendres. Libérée de la plante, cette résine collante devient noire au contact de l'air. **Parce que l'urushiol est un composé relativement stable**

qui ne s'évapore pas, la persistance de sa toxicité est impressionnante, et peut durer pendant plusieurs mois sur des plants morts ou séchés et sur des objets qui ont été contaminés.

Trois façons d'entrer en contact avec l'urushiol...

- Par contact direct : en touchant la résine libérée de la plante.
- Par contact indirect : en manipulant par exemple un jouet, un outil de jardinage, un vêtement ou des chaussures contaminés, en caressant un animal dont la fourrure est contaminée.
- Par l'air : en inhalant ou en étant exposé à la fumée de plants d'herbe à la puce en combustion. La substance toxique peut être transportée sous forme de fines gouttelettes par les cendres et les particules de poussière présentes dans la fumée. Cette dernière ainsi contaminée risque de provoquer de fortes réactions chez les individus qui l'inhaleraient ou qui y seraient exposés. Toutefois, la résine n'étant pas volatile, la dermatite ne peut se transmettre par la simple présence de plantes dans l'environnement.

On estime que neuf Nord-Américains sur dix sont sensibles à l'herbe à la puce et qu'ils réagissent à 50 microgrammes d'urushiol, ce qui correspond approximativement au poids d'un grain de sel. Certains individus hypersensibles réagissent au contact d'aussi peu que 2 microgrammes d'urushiol. Le degré de sensibilité varie considérablement d'une personne à l'autre, mais aussi au cours de la vie d'une personne. En général, les enfants sont plus sensibles que les adultes.

Étant donné que plusieurs autres espèces de plantes sont apparentées à l'herbe à la puce, celles-ci ou certains de leurs produits peuvent provoquer une dermatite semblable chez les personnes sensibles. Par exemple, si quelqu'un a été sensibilisé à l'herbe à la puce, il peut à l'avenir réagir à la pelure de mandarine.

Pour connaître les traitements en cas de dermatite, consultez *L'herbe à la puce, une plante à éviter!* – Direction de la santé publique des Laurentides.

Apprenez à reconnaître l'herbe à la puce pour éviter son contact...

Indigène en Amérique du Nord, l'herbe à la puce est une plante ligneuse vivace qui se trouve dans presque toutes les régions du Québec. Elle se présente comme une plante buissonnante de 20 centimètres à 1 mètre de hauteur. Dans le sud-ouest du Québec, on retrouve également une forme grimpante.

L'herbe à la puce colonise de façon plutôt dense des habitats extrêmement variables :

- en forêt ou en plein champ,
- des endroits ensoleillés ou ombragés,
- des sols secs ou humides,
- l'orée des bois, le long des clôtures, des routes, des falaises, des rives ou des voies ferrées.

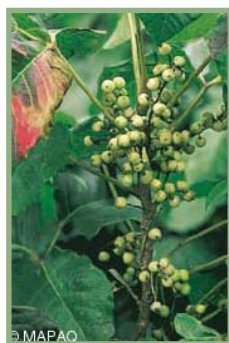
L'herbe à la puce se multiplie par graines principalement dispersées par les animaux, notamment les oiseaux, ainsi qu'au moyen de rhizomes.

CARACTÉRISTIQUES DU FEUILLAGE	
Type de feuille	FEUILLE COMPOSÉE
Caractéristiques des folioles	Les feuilles se composent de trois folioles terminant un long pétiole. La foliole centrale possède un pétiolule plus long que ceux des deux folioles latérales. Les folioles ont généralement une forme ovale avec un sommet terminé en pointe. Leur limbe, qui possède des nervures marquées, est à bord entier ou denté, rarement lobé. Les folioles sont souvent asymétriques par rapport à leur nervure centrale, c'est-à-dire que chaque partie des folioles, séparée par la nervure centrale, n'est pas identique à l'autre partie.
Disposition des feuilles sur la tige	FEUILLE ALTERNE Un seul pétiole s'insère sur la tige à chaque nœud tour à tour d'un côté et de l'autre de la tige.
Taille des feuilles	Elle varie considérablement, et atteint généralement entre 8 et 55 millimètres.
Couleur du feuillage	Apparence lustrée, rougeâtre au printemps. Il est vert en été et a différentes teintes en automne: jaune, orange, rouge ou bronze.
CARACTÉRISTIQUES DE LA FLORAISON	
Période de floraison	Juin ou juillet
Organisation des fleurs	Grappe dressée de petites fleurs
Localisation sur le plant	À l'aisselle du pétiole
Couleur des fleurs	Entre le crème et le jaune vert
CARACTÉRISTIQUES DES FRUITS	
Période de fructification	Septembre
Organisation des fruits	En grappes
Forme et aspect des fruits	Drupes sphériques cireuses
Couleur des fruits	Blancs ou bruns
Diamètre	Entre 3 et 7 millimètres, soit le diamètre d'un pois



FLEURS

Source : Guide d'identification des mauvaises herbes du Québec, MAPAQ



FRUITS

Si vous ne voulez pas passer des vacances d'enfer! Apprenez à reconnaître l'herbe à la puce – Jardin Botanique de Montréal

ATTENTION !



HERBE À POUX

Source : Guide d'identification des mauvaises herbes du Québec, MAPAQ

Il ne faut pas confondre l'herbe à la puce et l'**herbe à poux**. Le pollen de cette dernière est la principale cause de rhinite allergique saisonnière, communément appelée rhume des foins. Contrairement à l'herbe à la puce, on peut sans danger arracher l'herbe à poux à mains nues.

Pour en savoir davantage sur l'identification de la plante et pour examiner des photos, consultez les documents suivants :

[Fiche descriptive de l'herbe à la puce](#) et [Herbier virtuel](#) – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Comment éviter son contact ?

- Apprenez à reconnaître l'herbe à la puce et transmettez vos connaissances aux enfants.
- Limitez l'accès aux zones infestées pour protéger les enfants et les animaux domestiques.

Comment contrôler l'herbe à la puce ?

Attention !!! Portez des gants imperméables (caoutchouc ou nitrile) et des vêtements longs afin d'éviter tout contact cutané avec l'herbe à la puce. Décontaminez-les immédiatement après les avoir utilisés. Pour connaître les méthodes de décontamination des outils et des vêtements, consultez *Toxicologie clinique : la dermatite à Rhus* du Centre de toxicologie du Québec.

- Arrachez le plant et ses racines pour exercer un contrôle efficace. Il est également très important d'arracher les rhizomes qui sont un agent de propagation de l'herbe à la puce. Utilisez une houe, une bêche ou une pelle, par exemple. Travaillez le sol fréquemment de manière à détruire les jeunes plants avant qu'ils forment un système racinaire élaboré. L'arrachage est plus efficace au printemps, une fois que les feuilles sont épanouies et lorsque le sol est encore humide.



PARTIES AÉRIENNES ET RHIZOMES

Source : Guide d'identification des mauvaises herbes du Québec, MAPAQ

- Étouffez les nouvelles pousses au printemps en les recouvrant d'un paillis (idéalement, un épais plastique noir). Laissez le paillis en place une saison entière et même plus longtemps.
- Ne détruisez jamais l'herbe à la puce au moyen d'une flamme directe (torche au gaz propane).

Comment éliminer les plantes arrachées ?

- Enfouissez les plantes à une profondeur d'au moins 30 centimètres.
- Si c'est impossible de les enfouir, mettez les débris dans un sac à ordures bien fermé et jetez-les tout comme vous faites pour les ordures ménagères.
- Ne brûlez pas et ne compostez pas les plants d'herbe à la puce !

ASPECT RÉGLEMENTAIRE

La Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture oblige tout propriétaire, tout occupant ou tout exploitant d'un terrain cultivé ou non, qu'il y réside ou non, à détruire les mauvaises herbes qui s'y trouvent avant la maturité de leurs graines. En vertu du Règlement sur les mauvaises herbes, l'herbe à la puce est déclarée comme telle lorsqu'elle croît dans certains endroits bien précis.

Références

- AGENCE DE RÉGLEMENTATION DE LA LUTTE ANTIPARASITAIRE, *Feuillets de renseignement: Lutte efficace contre l'herbe à la puce*, Santé Canada, Ottawa (Ontario), avril 1999, www.pmra-arla.gc.ca/francais/pdf/pnotes/poivy-f.pdf
- ALEX, J.F., *Fiche technique: Herbe à la puce*, Fiche n° 99-016, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Ontario, juin 1999, www.gov.on.ca/OMAFRA/french/crops/facts/99-016.htm
- DAAR, S., OLKOWSKI, W., OLKOSKI, H., *Integrated pest management for poison ivy A BIRC technical review*, Berkeley (Californie), 1984, 25 p.
- MULLIGAN, G.A., *L'herbe à la puce, le sumac à vernis et le Rhus diversiloba*, Publication No 1699, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2004, res2.agr.gc.ca/creco/poison/index_f.htm
- RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX MONTRÉGIE, *L'herbe à la puce, une plante à éviter!*, Direction de la santé publique de la Montérégie, Module Santé au travail, www.santepub-mtl.qc.ca/Environnement/herbeapuce/pdf/herbeapuce.pdf
- TREMBLAY, M., « L'herbe à la puce, une plante à éviter! », dans *Bobo, microbes ... et cie!*, Bulletin de santé publique, vol. 7, no. 3, Direction de la santé publique des Laurentides, juin 2002, www.rss15.gouv.qc.ca/Bobo/bmv7n3.pdf

Lexique

Allergène: substance capable d'entraîner une réaction allergique.

Anacardier: arbre tropical donnant la noix de cajou.

Drupe: fruit charnu à noyau (par exemple, cerise, olive, pêche, prune).

Épiderme: couche de cellules la plus externe des organes végétaux.

Foliole: chacune des petites feuilles constituant une feuille composée.

Ligneux: qui est de la nature du bois ou qui en a la consistance.

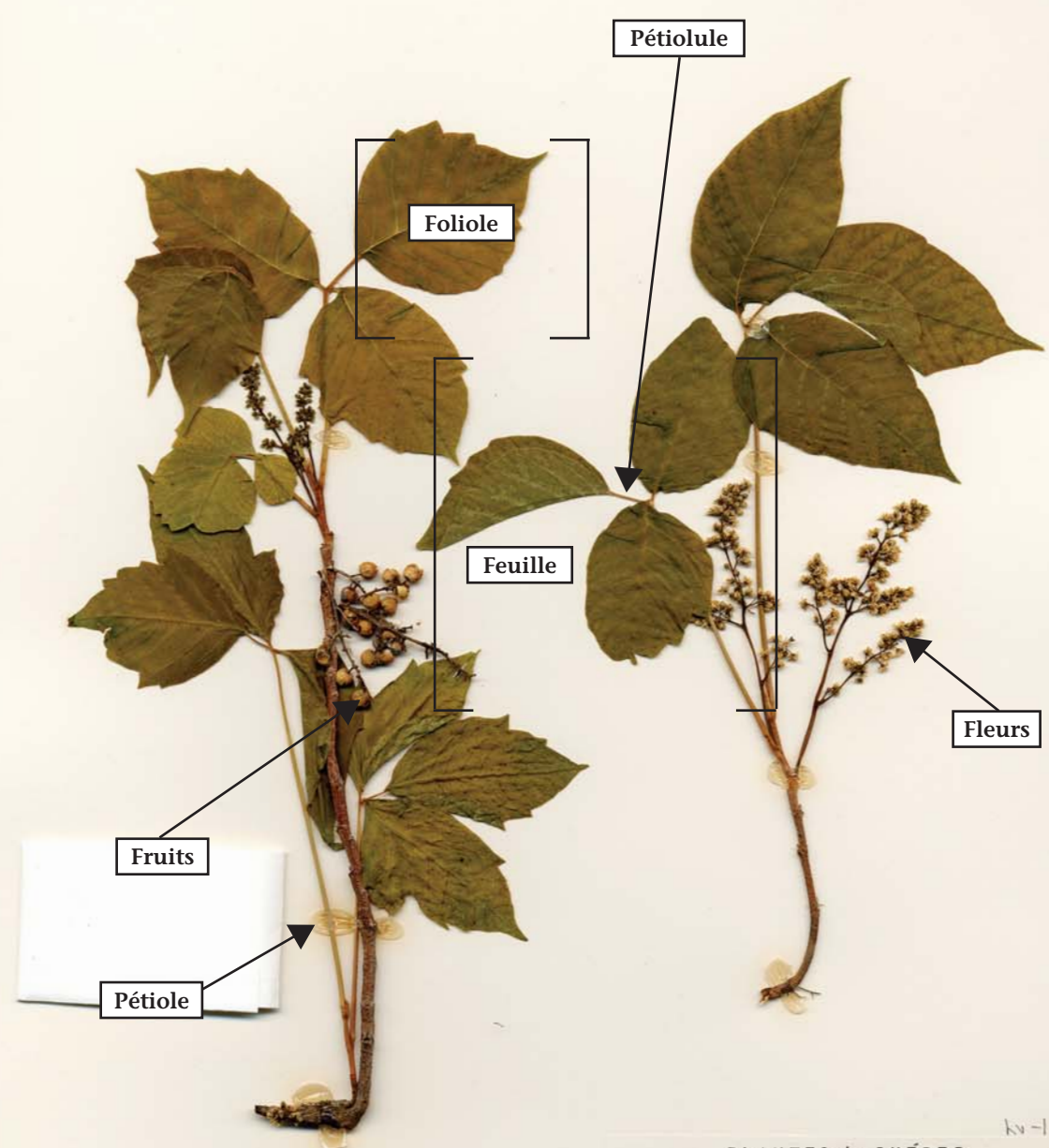
Limbe: partie principale, large et aplatie de la feuille.

Pétiole: axe reliant le limbe d'une feuille à la tige.

Pétiolule: petit pétiole unissant entre elles les folioles d'une feuille.

Rhizome: tige souterraine des plantes vivaces qui porte des racines adventives et des tiges feuillées aériennes réparties irrégulièrement sur toute la longueur.

32769



PLANTES du QUÉBEC

52 6 juin 1965

Rhus radicans
var. *Rydbergii* (Small) Rehder

BRIMPTONVILLE, comté de Richmond.

Rocher dénudé de la riv. St-François
Près pont de la route 5-22.

det.: P.F. Philippe Forest
Université de Sherbrooke